

En ce temps-là, Jésus disait aux pharisiens : « Il y avait un homme riche, vêtu de pourpre et de lin fin, qui faisait chaque jour des festins somptueux. Devant son portail gisait un pauvre nommé Lazare, qui était couvert d'ulcères. Il aurait bien voulu se rassasier de ce qui tombait de la table du riche ; mais les chiens, eux, venaient lécher ses ulcères. Or le pauvre mourut, et les anges l'emportèrent auprès d'Abraham. Le riche mourut aussi, et on l'enterra. Au séjour des morts, il était en proie à la torture ; levant les yeux, il vit Abraham de loin et Lazare tout près de lui. Alors il cria : 'Père Abraham, prends pitié de moi et envoie Lazare tremper le bout de son doigt dans l'eau pour me rafraîchir la langue, car je souffre terriblement dans cette fournaise. – Mon enfant, répondit Abraham, rappelle-toi : tu as reçu le bonheur pendant ta vie, et Lazare, le malheur pendant la sienne. Maintenant, lui, il trouve ici la consolation, et toi, la souffrance. Et en plus de tout cela, un grand abîme a été établi entre vous et nous, pour que ceux qui voudraient passer vers vous ne le puissent pas, et que, de là-bas non plus, on ne traverse pas vers nous.' Le riche répliqua : 'Eh bien ! père, je te prie d'envoyer Lazare dans la maison de mon père. En effet, j'ai cinq frères : qu'il leur porte son témoignage, de peur qu'eux aussi ne viennent dans ce lieu de torture !' Abraham lui dit : 'Ils ont Moïse et les Prophètes : qu'ils les écoutent ! – Non, père Abraham, dit-il, mais si quelqu'un de chez les morts vient les trouver, ils se convertiront.' Abraham répondit : 'S'ils n'écoutent pas Moïse ni les Prophètes, quelqu'un pourra bien ressusciter d'entre les morts : ils ne seront pas convaincus.' »

Intentions de messe

Décès de la semaine : Marie Josèphe GRIMAUT (86 ans) et Denise LOQUIEN (82 ans) de Chalonnes ; Andrée GODART (97 ans) Rochefort.

Samedi 27 septembre 19h00 à Notre-Dame : Pas de messe

Dimanche 28 septembre 10h30 à Saint-Maurille : Joseph et Ernestine BARAULT et leur Fam. ; Joseph OGER et Fam. OGER-LAMOUREUX ; Véronique THEBAULT et sa Fam. ; Arthur BLOURDIER et Fam. BLOURDIER-COGNEE.

Mercredi 1^{er} octobre 9h30 à Rochefort : Action de Grâce à St Joseph et bienfaiteurs défunts.



**Infos paroissiales
du 28 septembre 2025**

26^{ème} dimanche du TO

Édito par le Père Guillaume, curé

Dieu nous punit-il ?

Si je pêche, Dieu va-t-il me condamner à l'enfer ? Pour répondre à cette question, il faut d'une part comprendre ce qu'est le péché ; et d'autre part, établir une distinction claire entre discipline et punition.

Selon le Catéchisme de l'Église Catholique, le péché est « *un manquement à l'amour véritable* » et il « *se dresse contre l'amour de Dieu pour nous et en détourne nos cœurs* ». Ainsi, « *le péché est diamétralement contraire à l'obéissance de Jésus qui accomplit le salut.* » (CEC 1849-1850)

Dès lors, on comprend que le péché nous détourne de Dieu et donc du chemin qui mène au Royaume de Dieu. Il serait illusoire de croire que nous pouvons avancer vers le Royaume si nous empruntons un chemin qui ne conduit pas à Dieu. Le péché risque de nous perdre ; et donc de nous faire perdre la possibilité d'entrer dans le Royaume que Dieu a pourtant préparé pour nous.

Mais justement, Dieu ne souhaite pas que nous nous perdions. Bien au contraire, il nous appelle à la conversion, pour que nous puissions retrouver le chemin du Royaume : « *C'est ainsi qu'il y aura de la joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se convertit.* » (Lc 15,7)

Cela étant dit, même si Dieu est venu dans notre existence humaine pour nous sauver et nous faire miséricorde, Dieu ne sauve pas l'homme sans l'homme ; sans notre participation active à ce salut qu'il nous apporte. En d'autres termes, pour obtenir miséricorde, l'homme doit se convertir. Et pour réussir à se convertir, il faut parfois que Dieu exerce une certaine discipline avec l'homme pécheur pour l'aider et l'encourager à se repentir. Quand Dieu fait cela, il agit comme un père aimant qui corrige son enfant ayant mal agi, en lui montrant non seulement la raison du mal qui a été fait mais aussi le moyen de ne plus faire ce mal.

Et c'est exactement ce que la Loi de Dieu nous révèle : elle nous met en garde contre le mal et le péché ; et elle nous invite à la conversion, en choisissant le chemin de la vertu, le seul qui puisse nous conduire au Royaume.

Horaires des Messes

Lundi 29 septembre	Sts Michel, Gabriel et Raphaël	18h30	Messe à Saint-Maurille
Mardi 30 septembre	St Jérôme	9h00 9h30	Messe à Saint-Maurille Adoration à St-Maurille
Mercredi 1 ^{er} octobre	Ste Thérèse de l'Enfant Jésus	9h00 9h30 18h00	Adoration à Rochefort Messe à Rochefort Chapelet à Saint-Maurille
Jeudi 02 octobre	Sts Anges Gardiens	9h00 11h00	Messe à Chateaufonds Chapelet Rochefort
Vendredi 03 octobre	St Gérard De Brogne	17h30 18h30	Adoration à St-Maurille Messe à Saint-Maurille
Samedi 04 octobre	St François d'Assise	9h30	Messe à Notre Dame
Samedi 04 octobre	Messe anticipée	19h00	Messe à Saint-Maurille
Dimanche 05 octobre	27^e Dimanche T.O.		Pas de messe

Infos paroissiales et diocésaines

■ Abbé-Mousse-Papas

La prochaine rencontre des papas de la paroisse aura lieu le **vendredi 3 octobre**. Comme d'habitude, au programme : Messe à 18h30 à Saint-Maurille, partage fraternel autour d'une bière au presbytère à partir de 19h00, suivi d'un topo. Fin à 20h00.

■ Soirée Pétales de Roses : samedi 04 octobre 2025 à 20h00 à l'église Saint-Maurille

Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus a promis qu'elle passerait son Ciel à faire du bien sur la terre, et aussi qu'elle ferait pleuvoir une pluie de roses.

Nous la prendrons au mot le samedi 4 octobre à 20h à l'église Saint Maurille de Chalonnès, où la paroisse conjointement avec la Communauté des Béatitudes animeront une soirée Pétales de Roses. Vous pourrez écrire une lettre à Thérèse avec vos intentions, et mesurer au cours de l'année qui vient sa puissance d'intercession ; Louange, témoignages, confessions. Venez nombreux !

■ **Prochaine Veillée de louange** : lundi 6 octobre de 20h00 à 21h00 à l'église de Saint-Laurent-de-la-Plaine ! N'hésitez pas à en parler autour de vous !

■ Loto paroissial édition 2025 aura lieu le dimanche 9 novembre.

L'édition 2024 a bien aidé la paroisse (2138 Euros de bénéfices), et nous avons besoin de faire encore mieux cette année (les quêtes, denier, souscription paroissiale sont en baisse cette année). Si vous êtes dispo avant le 9 novembre ou le jour J, alors rejoignez-nous pour donner un coup de main (ponctuel ou régulier), la paroisse compte sur vous.

Voici quelques exemples de services :

Avant : distribuer des affiches, installer des banderoles, fabriquer des crêpes, etc..

Pendant : tenir le bar (et boire), vendre des cartes, rangement en fin de journée, etc..

Si vous souhaitez donner du temps, contactez Benoît Flama : 06 15 79 40 54

■ Grand rassemblement diocésain : dimanche 5 octobre 2025 :

Mgr Delmas nous invite au rassemblement diocésain "Jubilez en Anjou" qui aura lieu le dimanche 5 octobre prochain à l'Amphitéa (Angers) : *"Je forme le vœu que cette journée nous permette, d'être heureux d'appartenir à une même Église diocésaine, de commencer ensemble cette nouvelle année pastorale, de devenir des pèlerins d'Espérance."*

Proposition pour ceux qui le peuvent, de **réciter une neuvaine les 9 jours qui précèdent notre rassemblement jubilaire, soit du 26 septembre au 4 octobre**. Un petit lot de cartes de neuvaine sera disponible courant septembre. Par

ailleurs, nous vous rappelons que **toutes les infos utiles** sur le rassemblement diocésain se trouvent sur le site de la paroisse (dans l'agenda) ou du diocèse. **Pensez à vous inscrire !**

Inscriptions : <https://stmaurilleenloireetlayon.diocese49.org/evenement/rassemblement-diocesain-jubilez-en-anjou/>



■ Pèlerinage paroissial à Pontmain

Dans le cadre de la démarche jubilaire de cette année 2025, l'Équipe d'Animation paroissiale (E.A.P.) de la Paroisse Saint-Maurille-en-Loire-et-Layon propose un pèlerinage paroissial à Pontmain le **samedi 6 décembre 2025**, à l'avant-veille de la Solennité de l'Immaculée Conception.

Le Sanctuaire de Pontmain organise chaque mois, un "samedi du pèlerin en marche d'Espérance" avec un programme de pèlerinage bien établi.

Nous envisageons, en fonction des besoins, d'organiser un transport en car avec la compagnie des Transports Baudouin, mais pour cela, nous avons besoin de connaître le nombre approximatif de personnes qui souhaiteraient venir. Si vous désirez participer à ce pèlerinage paroissial, nous vous demandons donc de vous préinscrire.

Nous validerons les inscriptions définitives dans le courant de la rentrée paroissiale prochaine.

Vous pouvez vous préinscrire sur le site de la paroisse :

<https://stmaurilleenloireetlayon.diocese49.org/evenement/pelerinage-paroissial-a-pontmain/>